

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2026

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 13 mai 2026, sous la présidence de son maire, Monsieur Alain PIBOULEAU.

PRÉSENTS : Mmes Claudine AUTHIER, Odile CAMPOS, Sylvie FERRER, Géraldine GAU, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL, Laure SAINT GERMES.
MM. Stéphane ANDRIEUX, Laurent BERNARD, Dominique FOURCADE, Jean-Louis FUGAIRON, Alain PIBOULEAU, Dominique TAVERA, Joël VILLEMUR.

ABSENTS : M. Bachir KERROUM a donné procuration à M. Laurent BERNARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Dominique FOURCADE.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2026 5 05

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	14
Procurations	1
Votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

OBJET : COMMUNE – CESSION DE LA BALAYEUSE MATHIEU MODÈLE AZURA À LA SOCIÉTÉ MATHIEU SA.

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'acquisition par la commune d'une balayeuse auprès de la société MATHIEU SA.

Dans le cadre du marché de l'acquisition de cette balayeuse, la société MATHIEU s'est engagée à reprendre l'ancien matériel au tarif de 1 500 €.

Ne constatant pas de questions, Monsieur le maire propose au conseil municipal d'accepter la cession de l'ancienne balayeuse pour un montant de 1 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : **D'accepter** la cession de l'ancienne balayeuse pour un montant de 1 500 € à la société MATHIEU SA.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 26 mai 2026

Le maire

Alain PIBOULEAU

Le secrétaire de séance

Dominique Fourcade

